

# Le Statio Pass



## Technolia sur le podium

### Informations :

Technolia France société anonyme au capital 359 000 €  
 créée en octobre 2003 - Filiale à 100% de Technolia International SA

Principaux actionnaires : Membres fondateurs

- (52%) BIP Fortis
- (36%) EUREFI
- (12%) Président : Jacques FAIVRE
- CA 2006 : 750 000 €
- CA 2007 : 2 000 000 €

Plus de 400 places de stationnement protégées.

Plus de 5000 cartes « personnes handicapées » distribuées plus de 20 villes et près de 10 grands centres commerciaux équipés.



© DR

© DR

Créée en octobre 2003, Technolia s'est fait connaître en France dans le domaine de la protection des stationnements réservés notamment aux personnes handicapées partagés ou à temps limités et a démontré une réelle compétence dans l'amélioration de l'accessibilité du cœur des villes. Ses solutions sont composées de bornes capables de détecter un véhicule, d'afficher des messages de prévention (règles de stationnement, compteur de temps, logos ...) et de communiquer des informations aux services chargés de faire respecter les réglementations. A la fois éducatives et dissuasives, elles constituent un véritable apport dans le domaine du renforcement des comportements citoyens. Elles permettent également de gérer au mieux les stationnements en partageant l'espace entre, par exemple, des temps de livraisons, des temps de stationnement à durée limitée, des temps de stationnement libre, des temps de stationnement à usage professionnel. Toute cette gestion et l'administration des messages sont réalisées en temps réel, à partir d'un serveur distant, générant par ailleurs des statistiques précises de l'usage des emplacements.

Honorée de nombreuses distinctions dans les domaines de l'innovation (concours Lépine Paris

2006 Concours Lépine Strasbourg 2006, concours européen 1 2 3 Go 2004...) et de l'éco-conception (Midest Paris 2006), Technolia confirme son expérience en implantant ses dispositifs à vaste échelle dans des centres commerciaux (Parly2, Lyon La Part Dieu, Rouen St Sever, Villeneuve d'Ascq, Madrid...) et dans des villes comme Villers les Nancy, Nancy, Vandœuvre-lès-Nancy, Clamecy, Chalon en Champagne, Bayonne, Puteaux, Le Touquet-Paris plage ...

Après plusieurs mois de fonctionnement, les dispositifs Technolia ont ainsi multiplié par 3 le taux de rotation généralement observé sur les emplacements à durée limitée (18 véhicules / place / jour pour un temps moyen d'arrêt de 12mn) et ramené de plusieurs heures à quelques minutes, les temps de stationnements illicites sur les places réservées aux personnes handicapées.

D'abord reconnues en France, les solutions Technolia s'exportent et intéressent aujourd'hui d'autres pays comme l'Espagne, la Belgique, l'Allemagne ou l'Italie. De premières implantations vont ainsi avoir lieu, dans ces pays, dès le premier semestre 2007.

Avec l'appui de ses partenaires industriels Canon Bretagne et Sobeca (groupe Firalp) Technolia est en mesure de proposer des mobiliers urbains particulièrement résistants et un service de maintenance efficace sur tout le territoire.

Par ailleurs, soucieuse de contribuer à l'égalité des chances et au dépassement des situations de handicap, Technolia s'est engagée à confier une partie de ses fabrications ainsi que les opérations de nettoyage et d'entretien de ses mobiliers urbains à des ateliers protégés et à des centres d'aide par le travail, comme l'ADEPH (Puteaux).

Aujourd'hui, les principaux prescripteurs de Technolia sont les associations de consommateurs, de commerçants, ainsi que les associations de personnes handicapées qui trouvent dans les solutions proposées, des réponses concrètes à leurs problèmes d'accessibilité.

Toujours en éveil sur les innovations qui pourront améliorer l'accessibilité des cœurs de ville, Technolia travaille aujourd'hui, en partenariat avec une entreprise spé-

cialisée dans l'assistance des personnes malvoyantes (PHITEC), à l'intégration dans ses bornes d'une balise permettant de diffuser une information vocale aux personnes passant à proximité de celles-ci (géo-localisation, messages de sécurité, information ...).

Cette même balise pourra également permettre à ces personnes d'émettre, via une télécommande, une demande d'assistance vers un service de proximité.

Profitant de ses implantations bien réparties dans les cœurs de ville, Technolia va pouvoir ainsi ajouter un service supplémentaire d'information et d'assistance à celui déjà opérationnel d'aide au respect des règles de stationnement.

Notre participation au Concours Lépine International de Paris en 2006 a permis de faire une étude de marché qui s'en est suivie de nombreux retours, ayant reçu 2 hautes distinctions : la coupe du Maire de Paris accompagnée de la médaille d'or du Concours Lépine. A cette occasion, nous remercions vivement toute l'équipe du concours Lépine tant pour la qualité de l'organisation que pour le parfait déroulement de cet événement.

Jacques Faivre



© DR



© DR



© DR



© DR